Image not found or type unknown

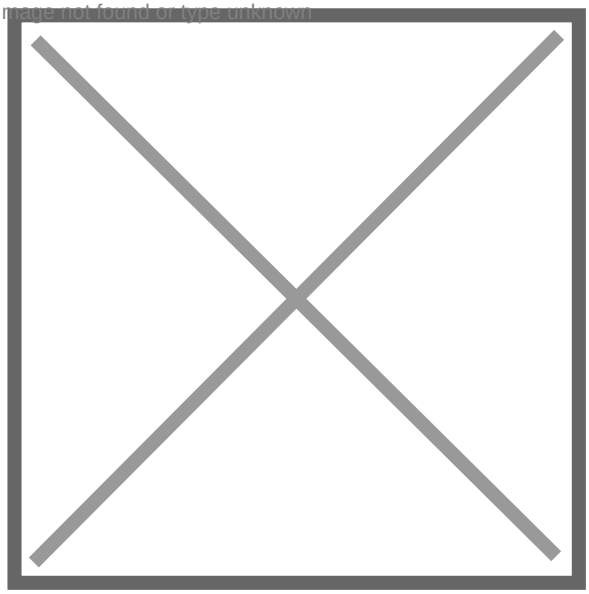

Non règlement d'une facture

Par **ALTABAR**, le **09/04/2013** à **09:08**

[fluo]bonjour[/fluo]
J'ai travaillé pour une association qui fait le joint avec une autre et pour laquelle j'ai effectue une prestation artistique.L'association a qui j'ai envoyé la facture pour cette prestation ne semble pas voulu me régler,(en fait les deux associations se renvoi la balle) la date d'échéance de la facture tombait le 6 avril.Quel recours je peux avoir pour me faire régler les 5OO euros qu'on me doit?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **09/04/2013** à **09:19**

Bonjour,
Je suis souvent étonné par la tournure des phrases utilisées pour décrire des situations. Qu'est-ce que cela veut bien pouvoir dire, même dans le milieu artistique, "une association qui fait le joint avec une autre" ?
Ceci dit vous avez contracté avec une association, c'est bien à elle de payer, moyennant quoi vous adressez une belle lettre de mise en en demeure de payer, pour permettre le calcul d'intérêts de retard, et sans suite utile vous saisirez la juridiction de proximité en vue du paiement en question.

Par **ALTABAR**, le **09/04/2013** à **09:39**

Je vous remercie de votre réponse,effectivement mes phrases sont mal placées mais dites

moi est ce qu'il existe une formule de lettre officielle de mise en demeure que je puisse envoyer sans qu'on me fasse le reproche qu'elle est non conforme?

Par **ALTABAR**, le **09/04/2013** à **09:50**

En fait j'ai trouvé sur le net des modèles de lettre de mise en demeure..je vous remercie altabar

Par **palmer**, le **09/04/2013** à **13:54**

bonjour,
si vous n'avez pas de bon de commande de l'association pour la prestation, ça pas être facile.

Par **ALTABAR**, le **09/04/2013** à **16:37**

Nous allons voir

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés